



# Appel transatlantique en faveur d'une facilitation des échanges humanitaires avec l'Iran dans le cadre de la pandémie de COVID-19

6 avril 2020

Tout comme de nombreux Américains et Européens, les Iraniens se trouvent aujourd'hui plongés dans l'une des périodes les plus sombres de notre histoire contemporaine. À l'heure où le monde entier est aux prises avec le COVID-19 – maladie causée par le nouveau coronavirus – , nous devons garder à l'esprit le fait qu'une épidémie, quel que soit son point de départ, a une incidence sur les populations de l'ensemble de notre planète. Dès lors, il est impératif, pour notre propre sécurité, que nous puissions traverser les frontières pour sauver des vies, et cette considération doit primer sur les différences politiques entre les gouvernements.

Le taux de létalité signalé par l'Iran (qui pourrait grandement sous-représenter la réalité) est l'un des plus élevés au monde. Bien qu'elle n'ait jamais visé à tuer qui que ce soit, la « pression maximale » exercée par les Américains au moyen des sanctions imposées à l'Iran compromet la performance du système de soins de santé iranien, tandis que le pays entre dans son deuxième mois de lutte contre l'épidémie. Malgré les exceptions humanitaires prévues par la législation des États-Unis et par le droit international, ces sanctions dissuadent les fournisseurs potentiels, qui craignent de dépasser les limites ainsi imposées, d'approvisionner l'Iran en médicaments, équipement médical et matières premières nécessaires pour produire ces produits au sein du pays ; dès lors, ces importations prennent plus de temps, coûtent plus cher et sont plus compliquées – lorsqu'elles ne sont pas tout simplement impossibles.

Comme tous les pays (même les États aussi vastes et riches que les Américains), l'Iran ne parviendra à lutter efficacement contre le virus que s'il dispose de moyens flexibles, fiables et abordables d'importer ces marchandises essentielles en empruntant des voies commerciales. Les sanctions imposées à l'Iran par le gouvernement de Donald Trump constituent les mesures économiques coercitives les plus strictes qui aient jamais été prises à l'encontre d'un pays. Une réduction ciblée de cette pression globale aurait une incidence considérable sur la capacité du système de santé iranien à réagir pour contrer l'épidémie de COVID-19, ce qui pourrait sauver la vie de centaines de milliers de citoyens iraniens et, en aidant à freiner la progression rapide du virus au-delà des frontières, la vie de leurs voisins européens, américains et autres.

Au vu de l'escalade militaire observée au début de l'année entre les Américains et l'Iran, la possibilité d'engager des relations diplomatiques avec Téhéran est d'ores et déjà réduite, et un défaut d'aide humanitaire pourrait anéantir toutes les chances de renouer un tel dialogue. Cette aide humanitaire ne modifierait en rien la position globale du gouvernement Trump à l'égard de l'Iran, et ne sacrifierait aucun moyen de pression notable en vue des futures négociations liées au programme nucléaire, à la politique de défense balistique ou aux politiques régionales de l'Iran. Cependant, ne pas fournir une telle aide pourrait avoir des conséquences importantes et durables sur la réputation des États-Unis et de l'Europe au sein du peuple iranien. Cette

attitude accroîtrait radicalement le coût politique de tout dialogue que pourraient engager les dirigeants iraniens actuels ou futurs avec les Américains ou l'Europe, tout en renforçant l'influence des partenaires non occidentaux de l'Iran.

Les Américains ont affirmé qu'ils avaient proposé une aide à l'Iran, sans toutefois en publier ni les détails, ni les éventuelles conditions. Or, au vu du degré élevé de tension et de méfiance mutuelle entre Téhéran et Washington, il ne serait guère réaliste de s'attendre à ce que l'Iran consente à dépendre de l'assistance des États-Unis pour répondre à une urgence nationale, ou à demander l'aide de Washington. Il n'est pas cohérent de tendre une main pour offrir de l'aide tout en exerçant, de l'autre, une pression destructrice sous la forme de sanctions économiques paralysantes.

L'Iran a reçu une aide importante et opportune de la part de l'UE-3 (France, Allemagne et Royaume-Uni) et de l'Union européenne ainsi que du Japon, de la Chine, de la Russie, du Qatar, du Koweït, des Émirats arabes unis et d'autres. Bien que cette assistance ait joué un rôle majeur au début de la crise, l'Iran ne saurait dépendre exclusivement de ce soutien limité, d'autant que la pandémie touche désormais plus lourdement de nombreux pays donateurs.

De même que la pandémie de COVID-19 a bouleversé tous les aspects de l'économie mondiale ainsi que des vies et de la santé humaines, elle a radicalement modifié l'incidence d'une politique que les Américains avaient conçue dans des conditions et dans un but différents. Ce n'est pas parce que l'Iran a mal géré la crise que ses besoins humanitaires et nos exigences de sécurité sont moins importants. Un allègement ciblé des sanctions, en plus d'être moralement judicieux, servirait les intérêts sanitaires et sécuritaires des États-Unis, de l'Europe et du reste du monde.

Il convient d'adopter des mesures aptes à optimiser les avantages pour le système de santé publique iranien ; ces mesures doivent bénéficier d'un large soutien politique et être simples à appliquer pour les Américains et l'Europe, notamment compte tenu de l'aggravation des crises de santé publique auxquelles tous deux sont confrontés sur leur propre territoire. Les mesures que le gouvernement des États-Unis devrait adopter comprennent les actions suivantes :

### **Mesures immédiates**

- **Élargir la portée des exceptions humanitaires prévues par les sanctions prises par les Américains, afin d'y inclure les appareils et équipements nécessaires pour lutter efficacement contre le COVID-19.** Cet élargissement de la portée des exceptions devrait permettre aux entreprises de faire valoir la licence générale (General License) n° 8 (GL-8) lorsqu'elles exportent de tels produits. De nombreux appareils et équipements médicaux, tels que les générateurs d'oxygène, les masques respiratoires complets et les appareils d'imagerie thermique, doivent être couverts par une licence spécifique octroyée par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) des États-Unis pour pouvoir être exportés par des entreprises états-uniennes. Même lorsqu'il n'existe aucun lien avec les Américains, ces produits ne sont à ce jour pas couverts par l'exception humanitaire établie au titre de la GL-8 ; dès lors, il est impossible pour la Banque centrale d'Iran d'agir pour faciliter ces exportations sans exposer les banques européennes et d'autres banques aux sanctions des États-Unis. Il s'agit là d'un sérieux obstacle aux exportations de ces produits par l'Europe.
- **Fournir à l'OFAC du personnel et des ressources supplémentaires afin d'accélérer le processus d'octroi de licences,** ce qui permettrait, d'une part, à un plus grand nombre de fabricants d'approvisionner le secteur iranien des soins de santé et, d'autre part, à un plus grand nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) de lever des fonds et de fournir des services d'aide humanitaire.

- **Envoyer des lettres de confort aux banques européennes et à d'autres banques non américaines, ainsi qu'au plus grand nombre possible d'entités appartenant à la chaîne de valeur (fabricants, expéditeurs, assureurs) qui font d'ores et déjà preuve d'une diligence raisonnable accrue**, pour leur garantir qu'elles ne transgresseront pas les règles de l'OFAC en facilitant les échanges humanitaires avec l'Iran.
- **Fournir régulièrement des mises à jour sur le fonctionnement du mécanisme de paiement pour la livraison de biens humanitaires en Iran (Swiss Humanitarian Trade Arrangement, SHTA) financé par les Américains et assouplir ses exigences strictes en matière d'établissement de rapports**, ces exigences ayant un effet sérieusement dissuasif pour les entreprises suisses qui envisagent d'utiliser ce mécanisme.
- **Plaider en faveur de la facilitation des échanges humanitaires grâce à l'instrument Instex (Instrument in Support of Trade Exchanges)**, lequel constitue un mécanisme alternatif permettant à l'Europe de réaliser des échanges humanitaires avec l'Iran.

### Mesures supplémentaires

- **Faire savoir aux pays qui, autorisés à continuer d'acheter du pétrole iranien, retiennent à présent en séquestre d'importantes sommes d'argent iranien que ces fonds peuvent être utilisés pour financer les exportations humanitaires vers l'Iran.**
- **Fournir des financements à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour renforcer l'apport d'aide et d'assistance technique à l'Iran.**
- **Ne pas s'interposer si le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) vote en faveur de l'octroi à l'Iran du financement d'urgence qu'il a demandé.** Un tel prêt accordé par le FMI aiderait le pays à résoudre la crise de la balance des paiements qu'il connaît et à payer les équipements médicaux importés.

### Signé par les membres suivants du réseau European Leadership Network et de l'organisation The Iran Project :

1. **M<sup>me</sup> la Secrétaire Madeleine Albright**, ancienne secrétaire d'États des États-Unis et ancienne ambassadrice aux Nations Unies
2. **M. l'Ambassadeur Hans Blix**, ancien ministre des Affaires étrangères de Suède et ancien directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique
3. **Lord (Desmond) Browne of Ladyton**, ancien secrétaire d'État à la Défense du Royaume-Uni
4. **S. E. le Dr Gro Harlem Brundtland**, ancienne Première ministre norvégienne et ancienne directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé
5. **M. l'Ambassadeur Nicholas Burns**, ancien sous-secrétaire d'État des États-Unis pour les Affaires politiques, ancien ambassadeur à l'OTAN et en Grèce, et ancien porte-parole du département d'État des États-Unis
6. **M. l'Ambassadeur William Burns**, ancien secrétaire d'État adjoint des États-Unis, ancien sous-secrétaire d'État pour les Affaires politiques, et ancien ambassadeur en Russie et en Jordanie
7. **S. E. M. Hikmet Çetin**, ancien vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Turquie
8. **S. E. M. Willy Claes**, ancien secrétaire général de l'OTAN et ancien ministre des Affaires étrangères de Belgique
9. **M. le Secrétaire William Cohen**, ancien sénateur et secrétaire à la Défense des États-Unis
10. **M. le Sénateur John Danforth**, ancien sénateur des États-Unis et ancien ambassadeur aux Nations Unies
11. **S. E. M. Jaap de Hoop Scheffer**, ancien secrétaire général de l'OTAN et ancien ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas

12. **M. le Secrétaire Chuck Hagel**, ancien sénateur et secrétaire à la Défense des États-Unis
13. **M. l'Ambassadeur Wolfgang Ischinger**, ancien vice-ministre des Affaires étrangères d'Allemagne et ancien ambassadeur au Royaume-Uni et aux États-Unis
14. **S. E. M. Jan Kavan**, ancien président de l'Assemblée générale des Nations Unies, ancien vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de République tchèque
15. **S. E. M. Louis Michel**, ancien commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire et ancien ministre des Affaires étrangères de Belgique
16. **S. E. M<sup>me</sup> Federica Mogherini**, ancienne haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, ancienne ministre des Affaires étrangères d'Italie
17. **M. le Secrétaire Paul O'Neill**, ancien secrétaire du Trésor des États-Unis
18. **M. l'Ambassadeur Thomas Pickering**, ancien sous-secrétaire d'État des États-Unis pour les Affaires politiques et ancien ambassadeur aux Nations Unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigeria et en Jordanie
19. **S. E. M. Anders Fogh Rasmussen**, ancien Premier ministre du Danemark et ancien secrétaire général de l'OTAN
20. **Lord (George) Robertson of Port Ellen**, ancien secrétaire général de l'OTAN et ancien secrétaire d'État à la Défense du Royaume-Uni
21. **M. l'Ambassadeur Thomas A. Shannon Jr.**, ancien sous-secrétaire d'État des États-Unis pour les Affaires politiques, ancien conseiller auprès du département d'État des États-Unis, ancien secrétaire d'État assistant des États-Unis pour l'Hémisphère ouest et ancien ambassadeur au Brésil
22. **M<sup>me</sup> l'Ambassadrice Wendy Sherman**, ancienne sous-secrétaire d'État des États-Unis pour les Affaires politiques, ancienne secrétaire d'État adjointe aux Affaires législatives et ancienne conseillère auprès du département d'État des États-Unis
23. **S. E. M. Hubert Védrine**, ancien ministre des Affaires étrangères de France, ancien secrétaire général et ancien conseiller diplomatique et porte-parole du président français
24. **M. l'Ambassadeur Frank Wisner**, ancien sous-secrétaire à la politique de Défense des États-Unis, ancien sous-secrétaire d'État pour les Affaires de sécurité internationale, et ancien ambassadeur en Inde, aux Philippines, en Égypte et en Zambie

*La présente déclaration a été formulée en partenariat par le réseau European Leadership Network (ELN) et par l'organisation The Iran Project (TIP). Les opinions exprimées ci-dessus sont celles des signataires et ne reflètent pas nécessairement l'avis des autres membres de ces deux organisations. Pour toute question relative à cette déclaration, veuillez contacter Sahil Shah à l'adresse suivante: [sahils@europeanleadershipnetwork.org](mailto:sahils@europeanleadershipnetwork.org).*